



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

📍 @justice\_gouv

Paris, le 9 décembre 2016

**Discours de Monsieur Jean-Jacques URVOAS  
garde des Sceaux, ministre de la Justice,**

**Inauguration de l'extension du centre pénitentiaire de Marseille  
Les Baumettes**

**Vendredi 9 décembre 2016**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Directrice,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Le tribunal et la prison ont longtemps formé dans notre pays, un couple essentiellement urbain.

Mais si la justice fonction éminente de l'Etat, (le jugement et le prononcé de la peine), demeure principalement exercée dans les lieux centraux, tel est de moins en moins le cas de l'exécution de la peine.

En effet, la prison perturbe souvent son voisinage par sa simple présence.

Lieu symbolique du conflit entre la société et ceux qui sont considérés comme des auteurs de trouble, son implantation est rarement consensuelle.

Aussi souvent les arbitrages sont-ils rendus pour que les vieux établissements puissent recevoir des réaffectations jugées plus dignes de la qualité de l'environnement.

Et les prisons sont repoussées hors des villes, comme si nous avons honte de punir, au point de rendre invisible le lieu de l'exécution de la peine.

Pourtant l'éloignement des prisons des villes rendent la vie plus difficile pour ceux qui y travaillent, comme pour ceux qui y sont détenus.

Cette difficulté peut se mesurer en kilomètres, mais aussi en temps, en coût, et même en fatigue et en organisation de la vie familiale...

C'est dire mon plaisir de pouvoir inaugurer Baumettes 2 après presque 5 années de chantier.

Et en regardant le dossier qui m'a été remis, m'est revenue cette sentence de Paul VALERY, qui affirmait que « *de tous les actes, le plus complet est celui de construire* » !

Ce que vous avez accompli est en effet, unique et il faut vous en féliciter :

- ↪ La direction de l'administration pénitentiaire et notamment son bureau de l'immobilier,
- ↪ La directrice Mme ROTACH et ses équipes,
- ↪ Bernard GUILLIEN, l'architecte,
- ↪ L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, chef de projet,
- ↪ Et les 220 ouvriers de toutes les entreprises qui sont intervenus, durant les 3 années de la construction.

Ensemble ou successivement, vous avez su :

- Intégrer toutes les contraintes, qu'elles soient spatiales, topographiques et géologiques.
- Imaginer des solutions, sans jamais perdre de vue qu'il y a plus de 1600 détenus dans la maison d'arrêt, et que le chantier devait être adapté en conséquence !

Il vous a donc fallu faire preuve de pragmatisme et d'inventivité.

André GIDE disait que « *l'art naît des contraintes* » !

Là, nous pouvons dire que vous avez été servis !

Il vous a fallu faire du sur-mesure, à la fois dans l'espace et dans le temps, et vous avez remarquablement mené à bien ce très spectaculaire chantier.

Et cela vous qualifie donc sans inquiétude pour les prochaines étapes, car ce n'est pas fini !

- Il va falloir maintenant démolir les Baumettes 1, à l'exception du mur d'enceinte, à partir de 2018, afin de permettre de construire de nouveaux quartiers d'hébergement.

La rénovation sera ensuite terminée et les Baumettes seront devenues une prison du XXI<sup>e</sup> siècle.

Autrement dit, une prison tournée vers le sens de la peine et la réinsertion.

Une prison, offrant des conditions de détention dignes pour les détenus et des conditions de travail normales pour les personnels.

J'ai été très touché par les mots de l'architecte, Bernard GUILLIEN, qui a dit ceci : « *quand j'ai réfléchi à la conception des Baumettes 2, je me suis mis dans la peau d'un enfant qui viendrait rendre visite à son père ou à sa mère* ».

Je crois que c'est la plus belle hypothèse de départ.

C'est la meilleure manière de concevoir l'architecture d'un établissement pénitentiaire, pour en faire un bâtiment humain.

Car je ne cesse de le répéter, la prison n'est pas la peine, elle est le lieu où s'exécute la peine.

Elle ne peut plus être un lieu d'élimination, mais un lieu de reconstruction humaine.

Et si la prison forme un monde à part, elle ne peut se concevoir comme un isolat.

Et pour y parvenir, chaque détail, même infime, - comme dans un tableau -, doit être porteur d'une parcelle de sens.

Ce sont les bancs et les pots de fleurs dans l'espace d'accueil des familles, qui apportent de l'apaisement à des moments que l'on sait difficiles.

Créer un endroit chaleureux pour les proches, c'est leur témoigner la considération qu'ils méritent.

C'est donner toute sa place à la famille dans le processus de réinsertion.

D'où les 10 parloirs familiaux et les 4 unités de vie familiale.

De même, des locaux plus importants pour la pratique sportive, les activités et la préparation à la sortie, manifestent de notre volonté de mettre la réinsertion au cœur de la philosophie de la peine.

Il faut évidemment être modeste devant l'ampleur de cette tâche.

Reste que je suis convaincu que c'est la somme de tous ces éléments, qui fera de cet établissement, - lorsque le chantier aura pris fin -, un établissement pénitentiaire du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est-à-dire non pas un simple « *espace-géographique* », mais un « *espace-temps* », un moment contraint, dont la finalité est la prévention de la récidive.

Les Baumettes s'inscrivent donc parfaitement dans notre volonté politique, dans notre conception de la prison.

Il ne s'agit pas seulement de construire des prisons.

Certes nous allons le faire.

Le Premier ministre, à Agen, le 6 octobre dernier a annoncé la construction de 33 établissements.

Au sein de cette DI, ce ne sont pas moins de 8 villes et 5 départements qui sont concernés.

Les préfets sont à la tâche, pour quelques jours encore avant de transmettre à la DAP pour le 16 décembre leurs propositions.

Je rendrai ensuite, en janvier, les arbitrages et l'Etat utilisera toutes ses capacités pour, qu'une fois les recherches foncières terminées, la seconde phase soit rapidement engagée.

Donc oui, il faut construire, mais cette simple volonté ne résume pas une politique pénitentiaire.

Il faut encore définir et s'appuyer sur une doctrine architecturale, car une prison ne s'imagine pas sans son architecture.

Pour une institution de ce type, l'architecture est beaucoup plus qu'un cadre : elle est sa raison d'être.

Je souhaite pour ma part, que le prochain programme s'éloigne de la conception standardisée fonctionnaliste marquée par un aménagement dense.

Si l'on souhaite que la personne détenue puisse retrouver sa place dans la société à sa sortie de prison ; cette dernière ne peut pas être conçue comme un édifice d'enfermement.

**C'est pour réfléchir à ces enjeux, que le Premier Ministre avait annoncé à Agen le lancement d'un livre blanc sur la Pénitentiaire.**

**La commission chargée d'animer ce travail va se mettre en place sous la Présidence de Jean-René LECERF, ancien sénateur, actuel Président du Conseil départemental du Nord.**

Jean-René LECERF connaît bien les questions pénitentiaires et a longtemps et efficacement contribué au travail législatif (notamment la loi pénitentiaire de 2009).

**Sous sa présidence, jusqu'à fin mars, une Commission va travailler dans l'intérêt général.**

Composée de trois collègues :

- L'Etat : Justice, Intérieur, Santé, Aménagement du territoire, transport, Education nationale, Outre-mer.
- Le Parlement : Commission des lois, finances
- Des PQ : professionnels, universitaires, chercheurs, architectes....

Elle réfléchira à l'immobilier :

- Quelle taille ?
- Quelle gestion ?
- Quelle implantation ?

Elle réfléchira à l'architecture, ou encore au mode de financement.

La commission entendra les syndicats, les associations, les élus, qui manifesteront un intérêt pour la démarche et les sujets.

Nous aurons ainsi fin mars un travail transpartisan au regard long.

Une réflexion inédite pour relever un défi : comment tenir les détenus à l'écart de la société, et en même temps, en son sein, pour les réinsérer ?

Evidemment, l'une des réponses, - le livre blanc le dira sans doute -, réside dans l'attention portée à l'individualisation de la prise en charge et notamment la lutte contre l'oisiveté.

Tant que celle-ci demeurera la principale « activité » des personnes détenue, leur capacité de réinsertion sociale ne progressera pas.

En milieu fermé comme en milieu ouvert, le travail et la formation sont de puissants leviers d'insertion.

Cette obligation est d'autant plus centrale qu'elle doit aussi conduire à l'amélioration des conditions de travail des personnels pénitentiaires.

C'est ainsi pour moi l'occasion de saluer la responsabilité qu'ils assument, avec abnégation et courage, au service de la Nation, dans un environnement trop marqué par la montée de la violence à leur encontre.

J'ai ici une pensée, un salut, une marque d'estime pour les personnels de cet établissement qui ont été particulièrement exposés dans l'exercice de leur service.

Sans les personnels, rien n'est possible.

En effet, les architectes qui les dessinent le savent bien : les lieux ne sont rien, ce sont les femmes et les hommes qui les font et qui leur donnent du sens.

Et parce que la prison est tout à la fois un lieu de restauration et un lieu de réhabilitation, les métiers de la pénitentiaire ne ressemblent à aucun autre.

Voilà pourquoi comme ministre de la Justice, je veille à chaque occasion :

- Non seulement à saluer les valeurs qui animent les personnels de surveillance,
- Mais surtout à contribuer efficacement à changer le regard de la société sur votre/sur leur travail.

### **Mesdames, Messieurs,**

La place centrale qu'occupe aujourd'hui la prison pour répondre aux actes délictuels ou criminels, tient pour une bonne part à sa force symbolique de mise à l'écart et d'affirmation de la réprobation sociale.

Elle protège *a priori* la société contre les individus considérés comme dangereux ou déviants, délimite les frontières de l'interdit et prend aussi un sens de réparation pour la victime.

La prison est donc tout à la fois un lieu de restauration et un lieu de réhabilitation : en deux mots, un lieu de retour vers la société.

Voilà pourquoi l'univers pénitentiaire est une institution qui prépare l'avenir.

Ce nouvel établissement va nous permettre de le faire encore plus efficacement.